

Evolution des pratiques professionnelles face aux enjeux actuels



Aylin Ayata, Cheffe de projet- Service
Recommandations - Haute Autorité de
santé



Élisabeth Blanchard-Freund,
Cadre sage-femme retraitée - Proche
aidante - Administratrice de l'Association
française des aidants



SEMINAIRE

« POUR LE SOUTIEN DES AIDANTS »

Pour une définition large du répit : une évolution des pratiques professionnelles pour répondre aux enjeux

Aylin AYATA



10 mars 2026

Sommaire

1. La Haute Autorité de santé
2. La saisine
3. Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
4. Le périmètre des recommandations Répét des aidants
5. Les points clés
6. Les documents publiés



1

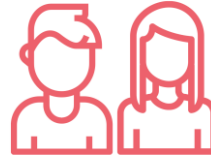
La Haute Autorité de santé

Les missions de la HAS



Évaluer

les médicaments, dispositifs médicaux et actes professionnels en vue de leur remboursement



Recommander

les bonnes pratiques professionnelles, élaborer des recommandations vaccinales et de santé publique



Mesurer et améliorer

la qualité dans les hôpitaux, cliniques, en médecine de ville et dans les structures sociales et médico-sociales

**Développer la qualité dans le champ
sanitaire, social et médico-social**

Le rôle de la HAS dans les secteurs social et médico-social

Un rôle central auprès des ESSMS

- L'élaboration et la diffusion des bonnes pratiques professionnelles à destination des professionnels qui accompagnent les personnes dans les services et établissements sociaux et médico-sociaux ;
- L'évaluation de la qualité par le biais du référentiel national de la qualité;
- L'élaboration d'outils de mesure de la satisfaction et de l'expérience dans les structures sociales et médico-sociales à travers le programme pluriannuel « recueil du point de vue des personnes ».



2

La saisine

La saisine

La HAS a été saisie par la DGCS pour :

- une **aide à la définition** du répit des aidants et de ses composantes ;
 - **l'élaboration de recommandations** de bonnes pratiques professionnelles dans le cadre de la mise en œuvre de solutions de répit.
- Ce travail s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la priorité n°4 de la stratégie nationale « Agir pour les aidants 2020-2022 » visant à « accroître et diversifier les solutions de répit ».

Les aidants : une question sociétale

Qui sont-ils ?

- 9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie en 2021;
- Les aidants ne sont ni des professionnels de santé, ni des professionnels de l'accompagnement;
- Une diversité des profils.

Quelle est l'aide apportée?

- Une diversité de l'aide apportée (activités de la vie quotidienne, démarches médicales, démarches administratives, soutien moral, etc.)

Quelles conséquences ?



- Une charge lourde qui a des conséquences sur la vie des aidants (épuisement, maladie, risque de maltraitance, etc.)



3

Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles

Définition

Qu'est-ce que c'est ?

- Des propositions développées méthodiquement pour permettre aux professionnels de :
 - Développer les organisations, les actions et les postures permettant de proposer l'accompagnement le mieux adapté dans des circonstances données
 - Mettre en œuvre la démarche d'amélioration continue de la qualité
 - Elles ne sont pas opposables

- A qui s'adressent-elles ?
 - Directement : aux professionnels exerçant dans les ESSMS (article L 312-1 du CASF).
 - Indirectement : à l'ensemble des acteurs impliqués dans le parcours des personnes accueillies dans les ESSMS

Etapes d'élaboration des recommandations de bonnes pratiques professionnelles

Entretiens

- Professionnels
- Personnes concernées
- Familles
- Parties prenantes

Groupes de travail pluridisciplinaire

- Professionnels
- Personnes concernées
- Familles

Groupe de lecture

- Professionnels
- Personnes concernées
- Familles
- Parties prenantes



- Exploration du sujet
- Rédaction d'une note de cadrage

- Analyse et synthèse des données
- Élaboration des recommandations + argumentaire

- Relecture
- Dernier groupe de travail
- Version finale

- Passage devant les instances
- Publication
- Diffusion

Principes d'élaboration des recommandations de bonnes pratiques professionnelles

Les points à retenir:

- La pluridisciplinarité de l'expertise : scientifique, professionnelle, expérientielle (triple expertise):
 - Le recours aux données probantes;
 - La participation des professionnels et des personnes concernées
 - La participation des personnes concernées ;
- L'indépendance des experts mobilisés;
- La transparence des méthodes utilisées.

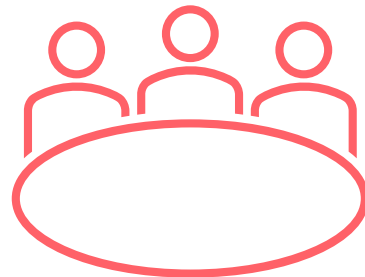
Pour les recommandations Répét des aidants

Analyse de la littérature

- Etudes nationales et internationales portant sur le concept de répét, le soutien aux aidants, les situations d'aide, la typologie d'aidants et les pratiques professionnelles en lien avec le repérage, l'évaluation et l'accompagnement.

Un groupe de travail

Composition pluridisciplinaire
et plurielle avec des aidants
et des professionnels



Un groupe de lecture

Relecteurs individuels
Parties prenantes





4

Le périmètre des recommandations Répit des aidants

Destinataires & publics cibles

Professionnels concernés impliqués dans le repérage, l'évaluation et l'accompagnement des aidants et de leurs proches aidés :

- Professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux ;
- Professionnels de santé ;
- Professionnels de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur ;
- Pôle santé travail, services des ressources humaines des entreprises ;
- Agents des collectivités territoriales, des CCAS, des CIAS, des DAC et des PTA, Communautés 360, des PFR, professionnels des MDPH, mandataires judiciaires, autres professionnels, etc.

Un champ plus large lié à la transversalité de la question des aidants

Publics cibles :

- Aidants & proches aidés.

Des enjeux différenciés

- Pour les aidants: des enjeux d'ordre sociétal et de santé publique;
- Pour les proches aidés: des enjeux en lien avec la qualité de leur accompagnement et aux difficultés engendrées par leur situation;
- Pour le binôme aidant/aidé : un maintien ou un rétablissement de l'équilibre de la relation du binôme aidant/aidé.

Des enjeux différenciés

- Pour les professionnels: des enjeux liés à l'amélioration de leurs pratiques;
- Pour les décideurs publics: des enjeux liés à la structuration et au développement des solutions de répit.

Objectifs des recommandations



Clarifier la **notion de répit**, ses composantes et les modalités d'accès



Clarifier les **notions d'aide et d'aidant**



Fournir des repères & outils aux professionnels mobilisés auprès des aidants



5

Les points clés

Une approche opérationnelle

selon une logique de parcours et d'intervention

1

Repérage

Les éléments à considérer

- Les aidants
- Les proches aidés
- Les situations
- Les signes d'alerte

2

Evaluation écosystémique

Les besoins de l'aidant

- Informations
- Formation sur la pathologie de son proche
- Maintien du lien social
- Soutien psychologique
- Répit

3

Accompagnement individualisé

3 axes

- Présentation du répit
- Co-construction de la solution de répit
- Adaptations éventuelles

Le répit : de quoi parle-t-on ?

– Le répit est un temps, un accompagnement permettant :

- à une personne de se reconnaître en tant qu'aidant ;
- de faire une pause, se ressourcer et de prendre du recul sur sa situation.

– Une solution de répit, c'est :

- une réponse aux besoins de l'aidant pour le soulager dans son contexte d'aidance actuel ;
- un moyen de prévenir toute dégradation de la situation ;
- un ensemble de dispositifs et d'aménagements modulables, évolutifs et adaptés à la singularité de chaque aidant.

Une approche qui repose sur une organisation institutionnelle

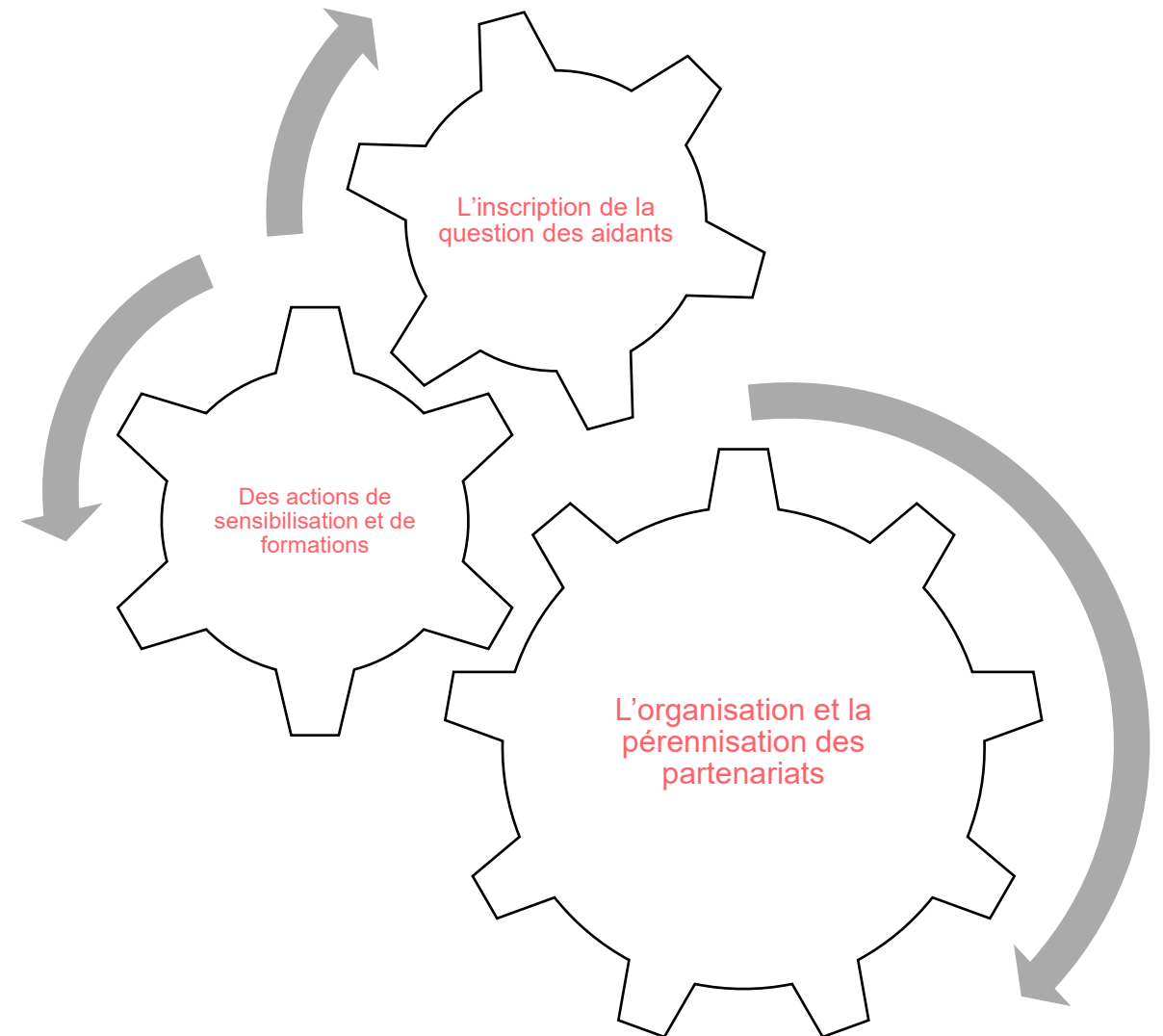
- **L'inscription de la question des aidants au niveau institutionnel :**

- Pour les ESSMS: projet d'établissement, projet personnalisé, etc.
- Pour tous les secteurs du milieu ordinaire (Education Nationale, monde du travail, etc.): référents, actions dédiées, etc.

- **Des actions de sensibilisation et de formation sur :**

- le répit ;
- les aidants et les situations d'aidance ;
- les ressources territoriales.

- **L'organisation et la pérennisation des partenariats territoriaux**



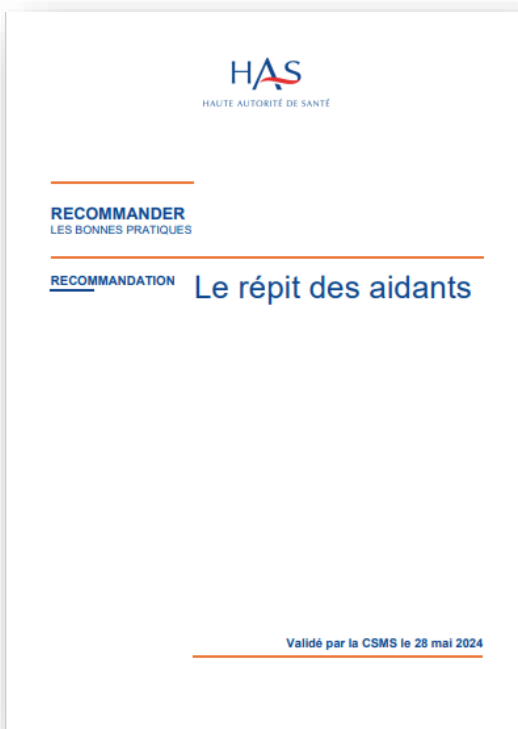


6

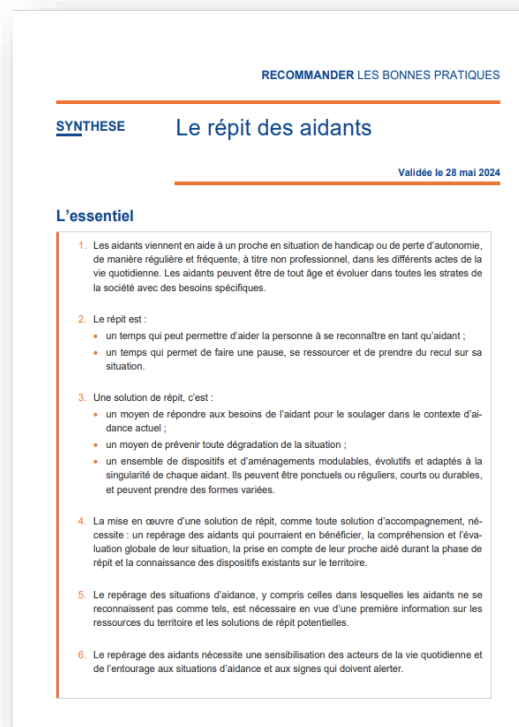
Les documents publiés

Les documents réalisés

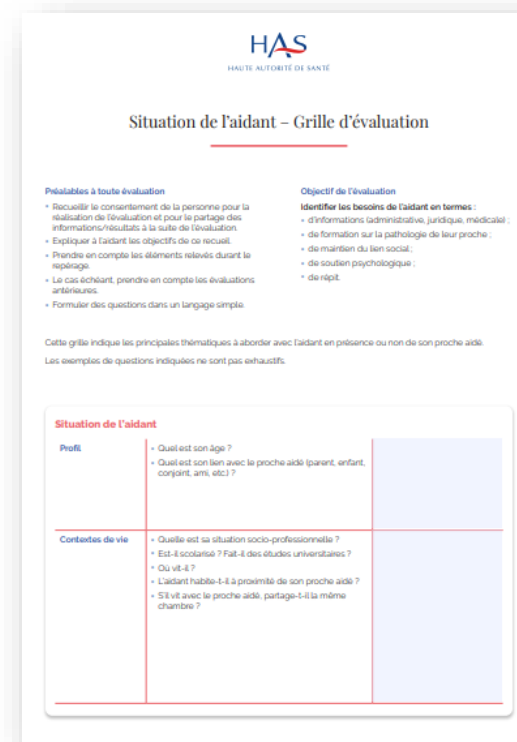
Texte des recommandations



Les points clés des recommandations (synthèse)



Situation de l'aidant - Grille d'évaluation (fiche outil)



En annexe :

- Aides prévues pour les aidants.
- Liste des professionnels et des personnes en charge du repérage et l'évaluation.
- Ensemble des témoignages des aidants.

En complément

- Argumentaire scientifique

Retrouvez
tous nos travaux sur

www.has-sante.fr





SEMINAIRE « POUR LE SOUTIEN DES AIDANTS »

**Quels sont les besoins et les attentes des aidants ?
Elisabeth BLANCHARD-FREUND**



10 mars 2026

Sommaire

- 1. La singularité et la disparité de l'aide**
- 2. Comprendre les besoins et les attentes des aidants**
- 3. Un exemple d'outil : la grille d'évaluation de la HAS**



1

La singularité et la disparité de l'aide

Qui sont les aidants ?

L'aidant est « la personne **non professionnelle** qui vient en aide à **titre principal**, pour **partie** ou **totale**ment, à une **personne dépendante** de son **entourage**, pour les **activités de la vie quotidienne**.

Cette aide **régulière** peut être prodiguée de façon **permanente** ou **non** et peut prendre **plusieurs formes**, notamment : nursing, soins, accompagnement à l'éducation et à la vie sociale, démarches administratives, coordination, vigilance permanente, soutien psychologique, communication, activités domestiques... »

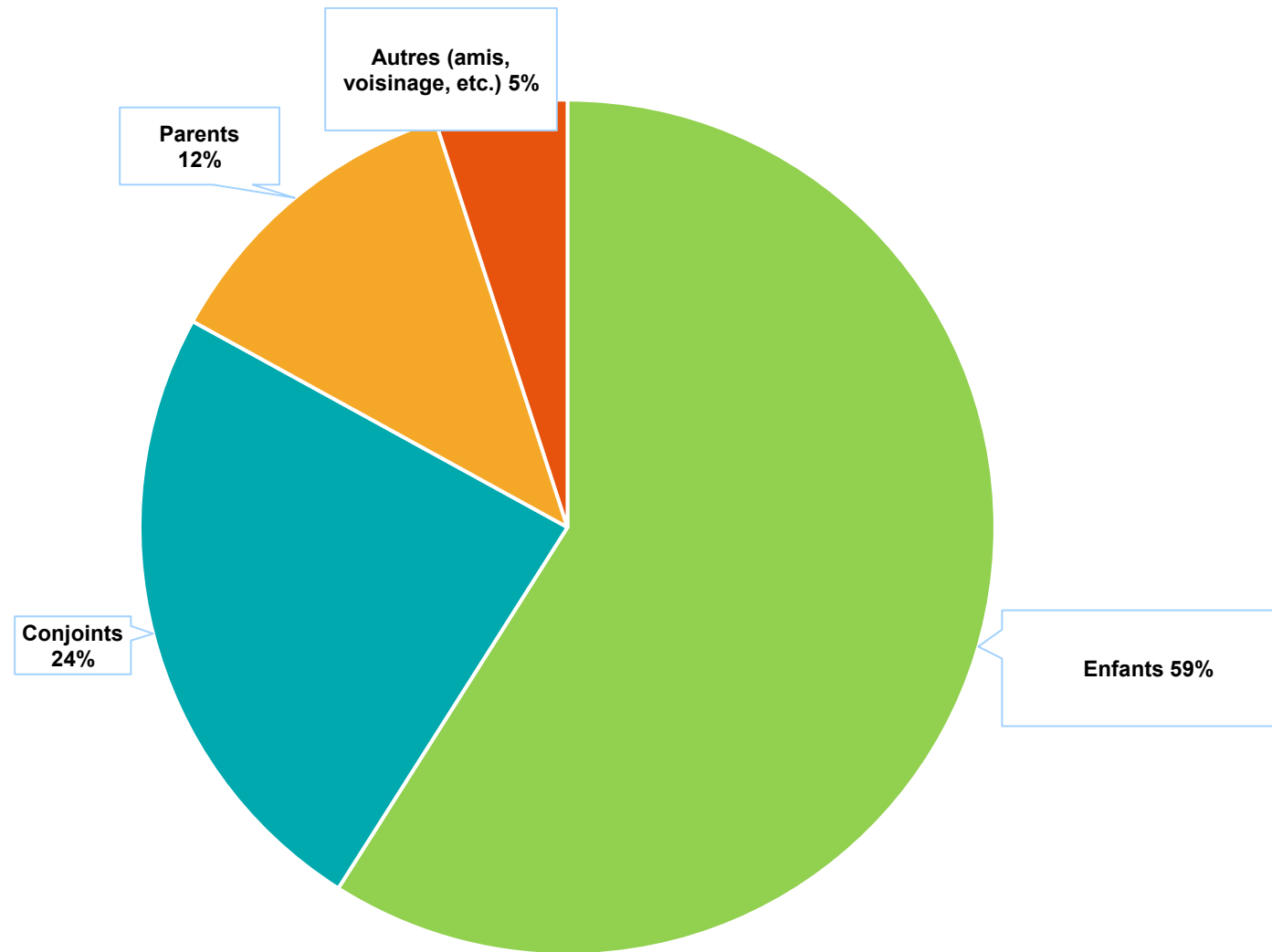
Confédération des Organisations Familiales de l'Union Européenne – 2009

CASF : « **proche aidant** » d'une PA, « **aidant familial** » d'une PH

Une diversité de profils...

- **Âge moyen d'entrée dans l'aide : 33 ans**
- **Actifs \cong 70%**
- **Femmes : 58%**

Une diversité de profils...



DREES n°110 – mai 2023

... au regard d'une diversité de situations de dépendance

- **Perte d'autonomie**
- **Handicap** : psychique, physique, mental, cognitif, sensoriel
- **Maladie chronique** : cancer, addiction, troubles psychiatriques...

Des interlocuteurs clés de l'accompagnement, dans différents contextes

- Interlocuteurs privilégiés dans le rapport aux proches aidés : **ressources et alliés**
- Aidants **actifs**
- Aidants **vieillissants**
- **Jeunes** aidants
- Aidants **plus difficilement repérables**
- **Multi-aidants**

Quelle est l'aide apportée ?

- **Aide domestique** : 60%
- **Soutien moral** : 50%
- **Gestion administrative financière** : 44%
- Aide pour le **transport** et les **déplacements** : 41%
- **Échanges** et prise régulière de nouvelles : 38%
- Baromètre Aidants APRIL 2022

- Mais aussi :
- **vigilance à distance**, **coordination** de l'accompagnement, des soins et des RDV
- Situation de **multi-aidance**

Au regard de la charge mentale dans la vie quotidienne

Des impacts (AFa 2016) :

- 70% ne s'accordent **pas de temps de loisir**
- 59% ont le **sentiment d'être seuls**
- 47% déclarent une **conséquence sur leur santé**

3 besoins :

- **Soutien** psycho-social
- Temps de **répit**
- **Information**

1 attente :

- Être reconnus à leur **juste place** et dans leur **juste rôle** auprès de la personne aidée



2

Comprendre les besoins et les attentes des aidants

➤ Prérequis (1)

Avoir la connaissance nécessaire et suffisante des différents aspects de la situation d'aide, des difficultés rattachées et de leurs conséquences

- différentes **caractéristiques** de l'aide / différents profils d'aidants
- **signaux** d'alerte et moments-clés
- **risques** de crise et situations à risque de maltraitance
- **difficultés** et obstacles / forces et **ressources**
- **temporalité** adaptée aux besoins de l'aidant et de l'aidé

➤ Prérequis (2)

Avoir la connaissance des motifs de non-recours et des freins au soutien / répit

- liés à la mise en place pratique de l'intervention :

- **méconnaissance** des droits, manque de visibilité de l'offre, manque de solutions adaptées sur le territoire
- **complexité** des démarches administratives, difficultés d'accès numérique et/ou géographique
- **coûts** du reste à charge

- liés à la personne elle-même :

- difficulté à se reconnaître aidant
- **manque de recul** sur la situation
- **perception négative** des dispositifs d'aide et d'accompagnement
- crainte de **ne pas pouvoir revenir en arrière**
- **représentation** des devoirs
- sentiment d'abandon, d'échec, de **culpabilité**, de conflit de loyauté, crainte du jugement
- **refus de déléguer**, peur de l'intrusion voire de la séparation

Importance de la temporalité

Au fil du parcours d'aide :

- Respect du **rythme** de l'aidant :
 - pour se reconnaître et admettre les impacts sur sa vie
 - notion de continuum
- Prise en compte des **savoirs expérientiels** et du **pouvoir d'agir** de l'aidant
- Différenciation du **rôle et** de la **place** de l'aidant auprès de l'aidé :
 - choix librement consenti de l'aidant, reconnu et accompagné

L'évaluation :

- **s'adaptera à la temporalité de l'aidant et de l'aidé et pourra évoluer :**
 - aide ponctuelle et/ou programmée (temps pour soi, RDV...)
 - besoins de soutien plus importants (évolution de la pathologie de l'aidé +/- retentissements sur l'aidant)
 - intervention en situation d'urgence (épuisement physique et mental de l'aidant)
- **pourra nécessiter plusieurs entretiens avant d'aboutir à une proposition de solution de soutien / répit**



3

Un exemple d'outil : la grille d'évaluation de la HAS

Les enjeux de l'évaluation

Du point de vue de l'aidant :

- **Repérage et prise de conscience** de la situation et des répercussions sur sa vie
- **Gratification** de sa parole et **valorisation** de son expérience d'aidant
- **Co-construction** avec le professionnel des propositions de solutions de répit

Du point de vue du binôme aidant/aidé :

- Identification des **ressources et compétences** du binôme
- **Acceptation d'une aide** extérieure, d'un répit partagé ou d'un temps de séparation
- Notion de **bénéfice mutuel**

Modalités et finalités

L'évaluation est :

- **Globale**, écosystémique, +/- pluridisciplinaire
- **Toutes les composantes** de la vie de l'aidant et de l'aidé
- Aidant centré sur ses **propres besoins et attentes**

Afin de :

- **Recueillir le projet idéal** en fonction des **besoins** et des **demandes implicites**
- **Prioriser les situations** : **nécessité**, **urgence** d'intervention, **proposition réaliste** de solution
- **Faciliter le cheminement** de l'aidant dans son parcours